

Modification du plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du lac de Neuchâtel

Réserve naturelles des Grèves d'Ostende
Communes de Gletterens et Delley-Portalban (et commune de Chevroux VD)

Plan n°4

Juin 2020



Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Légende

Périmètre

Périmètre des réserves naturelles, zone de protection

Secteurs

Secteur lacustre

Autorisé à la navigation et à la baignade (ONI réservé)

Signalé comme interdit à la navigation et à la baignade

Secteur terrestre

de libre accès

Marais et bosquets en zone marécageuse

Aire forestière

Zone agricole

d'accès limité aux chemins balisés

Marais et bosquets en zone marécageuse

Aire forestière

Éléments superposés

Constructions et installations : lot 4

Constatations de la nature forestière

Périmètre à prescriptions particulières (PPP)

Voies et chemins

Route

Chemin autorisé aux piétons, vélos et chevaux

Chemin exclusivement piétonnier

Informations indicatives

Bâtiments

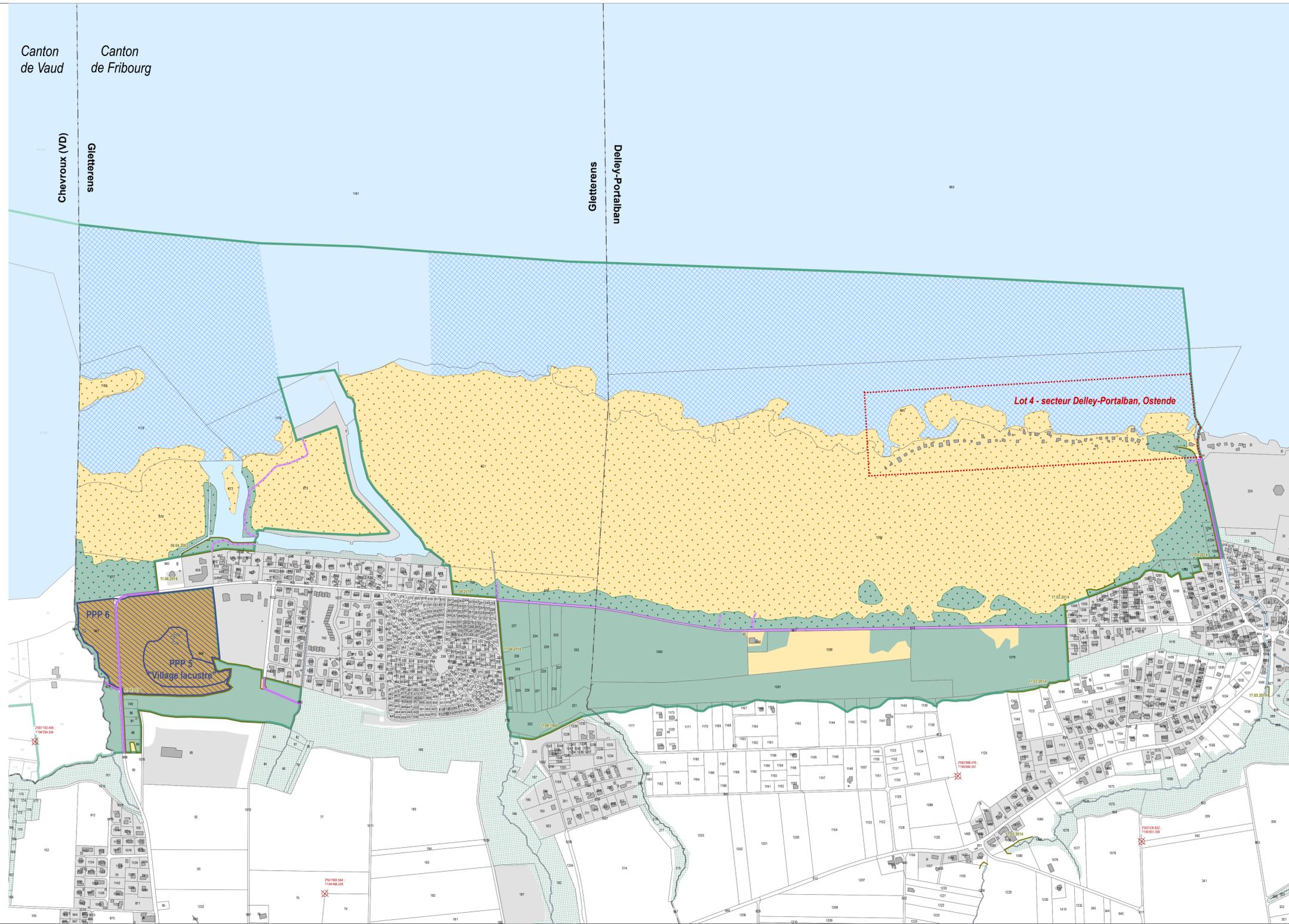
Zones d'affectation selon PAL en vigueur

Surface boisée hors périmètre des réserves naturelles (recensement non exhaustif)

Cours d'eau

Limites cantonale / communale

Périmètre en vigueur dans l'Etat de Vaud (2002)



Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle n° du

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le

Le Conseiller d'Etat Directeur

8 juin 2020

Mandat : 1710 / lz, ps
Document : 12_Plan4_OstendeFR.mxd
Format : 45 X 105

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme



Source des données pour la révision du PAV
Données cadastrales : © Etat de Fribourg / © Etat de Vaud
Geocart, ingénieur géomètre officiel, rue de la Candèmine 9, 1630 Bulle
au n° 1201191 01002
Constatations de la nature forestière : © FN
Mesures de superficie dans les réserves : © FN
Secteurs, accès : Association de la Grande Carrière

Echelle : 1:5'000